



**SANTÉ
SOCIAUX**

FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE REVALORISATION DU POINT D'INDICE : LA CFDT EST MOBILISEE !

La valeur du point d'indice qui stagne, c'est une perte de pouvoir d'achat pour les agents !

Depuis 2010, la valeur du point d'indice est bloquée. La Fonction publique ne défend plus le pouvoir d'achat de ses agents. Avec les mesures du gel du point d'indice, les fonctionnaires ont contribué à hauteur de 7 milliards d'euros d'économies au redressement des comptes publics.

L'INSEE reconnaît la perte de pouvoir d'achat dans la Fonction publique. Elle est estimée à 0,5% par an dans la FPH. Les agents de la FPH ont perdu +3% d'augmentation du point depuis 6 ans.

La valeur du point d'indice qui stagne, c'est un manque de reconnaissance pour les agents de la FPH !

En poursuivant le blocage du point d'indice, le gouvernement fait bien peu de cas des qualifications, de la compétence et de l'engagement de ses agents. Pour la CFDT Santé Sociaux, le secteur sanitaire et social **est une richesse économique**. Les agents de la FPH qui le composent, ne peuvent se contenter de mesures dérisoires.

La CFDT veut la négociation d'une politique salariale chaque année.

Jeudi 17 mars, à l'occasion du premier rendez-vous salarial avec la ministre de la Fonction publique, la CFDT exigera des mesures fortes. Elle ne se contentera pas de mesures symboliques et exigera un changement de cap :

- Des années de gel du point d'indice, ce n'est plus tolérable ;
- La revalorisation des carrières ne sera durable qu'avec une augmentation régulière de la valeur du point.

Si les propositions du gouvernement ne sont pas à la hauteur des enjeux, la CFDT appellera les personnels à se mobiliser le mardi 22 mars 2016. Un préavis de grève a été déposé en ce sens.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS
ET/OU D'ADHÉSION :**

M., Mme,

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

E-mail :

Téléphone :

Profession :

Entreprise ou établissement :

**CONTACT DU SYNDICAT CFDT DE VOTRE
ÉTABLISSEMENT :**



CFDT-SANTE-SOCIAUX.FR